

# Cabinet de la SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM

Avocats au Barreau de Chartres, demeurant dite ville  
47, rue Alexandre-Ribot - Tél. 02 37 28 30 05

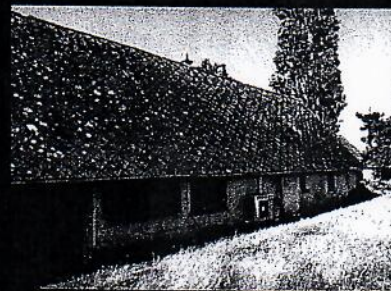
## Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience  
des criées de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres,  
situé 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES

### le JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020 à 14 HEURES

# UNE MAISON D'HABITATION

sise 1, rue des Moines, lieudit d'Auvilliers  
28360 MESLAY-LE-VIDAME comprenant :



#### Au rez-de-chaussée :

- Entrée (4,75 m<sup>2</sup>).
- Salon (35,60 m<sup>2</sup>).
- Dégagement (7,05 m<sup>2</sup>).
- Cuisine (13,80 m<sup>2</sup>).
- Deux chambres (respectivement 8,05 m<sup>2</sup> et 19,35 m<sup>2</sup>).
- Salle de bains (4,95 m<sup>2</sup>).
- Toilettes (1,05 m<sup>2</sup>).

#### A l'étage

- Grenier en cours d'aménagement (86,40 m<sup>2</sup> dont la fonction l'exclut de la surface Carrez).

Surface totale Loi Carrez : 94,60 m<sup>2</sup>.

#### A l'extérieur :

- Garage double (36,20 m<sup>2</sup> dont la fonction l'exclut de la surface Carrez), sol béton.

Terrain clôturé par un grillage métallique sur piquet.

Un portillon en PVC

Un portail à deux vantaux en bois peint.

Le tout cadastré section ZL n° 59 pour 06a 10ca et ZL n° 29 pour 14a 39ca soit une contenance totale de 20a 49ca au total (la parcelle ZL n° 59 susdésignée étant anciennement cadastrée C n° 357).

Cet immeuble est occupé mais libre de location.

La visite sera réalisée par la **SCP d'ARAQUY et SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28)  
6, rue Danièle Casanova, **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 DE 16H00 A 17H00.**

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix ; un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la CARPA à titre de provision sur les frais préalables de vente et aux frais postérieurs d'un montant de 9.000 €, constatant leur solvabilité ; une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds ; un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN) et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES soit 3, rue Saint-Jacques, 28000 CHARTRES où il a été déposé le 21 août 2019 ainsi qu'au Cabinet de la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM.**

**MISE A PRIX :**  
**47.600 €**

Fait à Chartres, 27 juillet 2020.

Signé : **Mathieu KARM.**

#### Pour tous autres renseignements, s'adresser :

- 1°) à la **SCP PICHARD-DEVÉMY-KARM**, Avocats au Barreau de Chartres, dont le cabinet est situé 47, rue Alexandre-Ribot, 28000 CHARTRES, tél. 02 37 28 30 05.
- 2°) au **Greffe du Tribunal Judiciaire de Chartres**, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.
- 3°) sur Internet : [www.ordredesavocats-chartres.com](http://www.ordredesavocats-chartres.com)